

Gouvernement du Québec

Décret 1397-2024, 11 septembre 2024

CONCERNANT la nomination de madame Caroline Clark comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Caroline Clark, sous-ministre adjointe, ministère du Travail, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 16 septembre 2024;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Caroline Clark comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84141

